



**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT DE FORMULATION

1. **Projet d'Extension et de Consolidation des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement dans la province du Maniema - RDC 14 188 11- NN 3017548**
2. **Projet d'Extension et de Consolidation des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement dans la province du Sud-Kivu - RDC 16 201 11 – NN**
3. **Projet d'Extension et de Consolidation des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement dans la ville de Mbuji-Mayi - RDC 16 202 11 - NN 3017547**

RD CONGO

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS.....	3
1 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE SUIVIE.....	4
1.1 CONTEXTE.....	4
1.2 PLANNING DE L'IDENTIFICATION ET DE LA FORMULATION DES TROIS PROJETS EAU.....	4
2 FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION	6
2.1 MANIEMA.....	6
2.2 SUD KIVU	7
2.3 MBUJI-MAYI.....	8
3 CONTEXTE SECTORIEL	9
3.1 RÉFÉRENCE À LA POLITIQUE NATIONALE DU PAYS PARTENAIRE	9
3.2 ANALYSE DU CADRE INSTITUTIONNEL DU SECTEUR	9
3.3 ANALYSE DE LA STRATÉGIE BELGE DANS LE SECTEUR ET DES EXPÉRIENCES OPÉRATIONNELLES	9
3.4 ANALYSE DES PRINCIPALES LEÇONS RÉCOLTÉES.....	10
3.5 ANALYSE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES	11
4 ETUDES ADDITIONNELLES	12
5 DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER.....	13
6 ANALYSE DES RISQUES.....	14
6.1 RISQUES SUPPLÉMENTAIRES CRITIQUES NON CONTENUS DANS LE DTF	14
7 LISTE ANNEXES.....	15
7.1 ANNEXE 1 : PV DU SMCL RESTITUTION TECHNIQUE SEPTEMBRE 2016.....	15

ABRÉVIATIONS

AEPA	Alimentation en Eau Potable et Assainissement
AFD	Agence Française de Développement
AMBABEL	Ambassade de Belgique en RDC
ASUREP	Association des Usagers des Réseaux d'Eau Potable
AT	Assistance Technique
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BXL	Bruxelles
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCQ	Comité de Contrôle de Qualité
Compar	Comité de Partenaires
COFIL	Comité de Pilotage
CSC	Cahier Spécial des Charges
CTB	Coopération Technique Belge (Agence Belge de Développement)
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement et Aide humanitaire
DTF	Dossier Technique et Financier
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PRODAM	Programme Agricole dans la province du Maniema
PRODEM	Programme de Désenclavement de la province de Maniema
PROGEAU	Programme Eau
RDC	République Démocratique du Congo (RD Congo)
RdF	Rapport de Formulation
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau
RH	Ressources humaines
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale = COFIL
UE	Union Européenne
WF	Water Facility ou Facilité pour l'Eau (UE)

1 DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE SUIVIE

1.1 Contexte

Lors de la réunion de la Commission Mixte en mars 2014 il a été décidé d'élaborer un Programme Intermédiaire de Coopération 2014 – 2015. Dans le programme intermédiaire approuvé le 4 avril 2014 un budget de 5 millions d'euros a été réservé pour finaliser et consolider les actions effectués par la CTB et le Partenaire congolais dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et ceci dans la zone Péri urbaine à Mbuji-Mayi au Kasai Oriental et les zones urbaine et rurale pour le Maniema.

Après les premières études et missions exécutées dans le cadre de la formulation il a été décidé d'augmenter l'enveloppe à 10 millions d'euros.

Finalement, à l'occasion du Comité de Partenaires (Compar) du 26 mars 2016, un complément additionnel de 2 millions d'euros a été approuvé pour les interventions à Maniema et Mbuji-Mayi et le Compar a aussi décidé de consolider les travaux en adduction de l'eau potable dans le Sud-Kivu avec un financement belge de 2 millions d'euros.

1.2 Planning de l'indentification et de la formulation des trois projets EAU.

Date	Événement	Décision ou commentaires
4/04/2014	PIC intermédiaire 2014-2015 : décision financement « PROGEAU » Kindu et Mbuji-Mayi	Décision de financement de 5 millions d'euros pour les projets EAU Kindu et Mbuji-Mayi
05 - 13/06/2014	1 ^{ère} mission (identification) PROGEAU Kindu et Mbuji-Mayi	Identification des activités à consolider
09-26/09/2014	2 ^{ème} mission (identification) PROGEAU Mbuji-Mayi et Kindu	Détermination des différentes options pour les deux projets
24/03/2015	Lancement d'une procédure de marché public (Cahier Spécial des Charges N° BXL 1580) dans le but de déterminer le choix de l'approvisionnement en eau potable à Mbuji-Mayi (Forage-Eau de surface-Connection avec le réseau de Regideso)	Marché de service sur l'Etude comparative pour alimenter en eau potable les réseaux d'eau de Mbuji-Mayi
1/07/2015	Mission de formulation de PRODEM PRODAM et démarrage de la rédaction <i>draft</i> DTF du Progeau Kindu	
7/09/2015	EAU : Marché de service sur l'Etude comparative des options du Programme EAU Mbuji-Mayi est <u>attribué</u> au Bureau GEOLYS.	Arrivée de la mission le 04 octobre 2015 et descente sur terrain mi-octobre.
Octobre - début novembre 2015	Mission du Bureau Geolys sur terrain (Kinshasa – Mbuji-Mayi - Katanga)	Analyses techniques sur les options d'approvisionnement et les prestataires (foreurs) éventuels couts estimés pour les options Mbuji - Mayi plus important que le budget existant.
octobre 2015 à janvier 2016	Echange avec l'Ambassade de Belgique Concernant la sollicitation d'un financement complémentaire,	Suite le désengagement d'un projet qui aurait permis de faire les consolidations/réhabilitations

	notamment pour le Sud Kivu.	nécessaires
23/11/2015	<u>Transmission</u> à la CTB par GEOLYS de sa version finale de son rapport	Rapport technique final mettant en avant l'option eau souterraine (forage).
17/02/2016	Comité de validation CTB pour le DTF Maniema	Projet formulé sous une coordination provinciale 'Maniema' avec deux autres projets de la coopération belge: PRODAM et PRODEM
février 2016	Décision du Ministère belge de réduire de 48 millions d'Euros le budget de la coopération belge en RDC.	Demandant une modification du DTF Kindu car au lieu d'avoir une coordination provinciale, le <i>PROGEAU</i> devient une intervention 'stand alone' au Maniema
29/02/2016	Projet du DTF <i>PROGEAU</i> Mbuji-Mayi : <u>démarrage de l'élaboration</u> avec CTB EST sur base du rapport GEOLYS.	
25/03/2016	Réunion Spéciale du Comité des Partenaires, décisions pour le <i>PROGEAU</i> RDC: 6 millions à Mbuji- Mayi, 6 millions au Maniema et 2 millions au Sud Kivu	
4/04/2016	<i>PROGEAU</i> : formulation Mbuji-Mayi et Sud-Kivu + Kindu à adapter.	
	Réunion entre l'Ambassade et la CTB qui a proposé d'élaborer un seul DTF dans le cadre du <i>PROGEAU</i> ; avec trois volets ou projets. (Mbuji-Mayi, Kindu et Sud-Kivu), dossier à discuter en groupe restreint.	
18/04/2016	<i>PROGEAU</i> : Il a été décidé de faire trois DTF au lieu d'un seul.	
1-10/06/2016	Mission de formulation à Mbuji-Mayi	Mission formulation du projet Mbuji - Mayi avec Olivier Chanoine
8/06/2016	Réunion de restitution de la mission de cadrage, de formulation et de validation des orientations du DTF <i>PROGEAU</i> au Mbuji-Mayi	Accord des parties sur les objectifs et des lignes directrices du projet en réunion de la SMCL
10-25/06/2016	Mission de formulation Sud Kivu	Diagnostic technique et formulation par consultant du projet Sud Kivu
10/08/2016	Commentaires par mail de l'AMBABEL sur les 3 drafts de DTF	
26/08/2016	Réunion du Comité de validation interne à BXL de 3 DTF	Accord sur les trois DTFs
14/09/2016	Transmission des 3 DTF finalisés approuvés par le Comité de Validation CTB vers le terrain	
Septembre 2016	Restitution technique	
Octobre 2016	Réunion du CCQ	
Octobre 2016	Réunion du SMCL finale	

2 FICHE ANALYTIQUE DE L'INTERVENTION¹

2.1 Maniema

Titre de l'intervention	Projet d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la province du Maniema (PROGEAU – Maniema / Kindu)
N° d'intervention DGD	3017548
Code Navision CTB	RDC 14 188 11
Institution partenaire	Gouvernement provincial du Maniema
Durée de la Convention Spécifique	72 mois
Durée de l'intervention	60 mois
Date de début de l'intervention	2016
Contribution du pays partenaire	NA
Contribution belge	5.750.000 euros
Secteur (codes CAD)	14030 – Approvisionnement en eau potable et assainissement – dispositifs de base
Brève description de l'intervention	Phase de parachèvement des travaux de mise en œuvre des réseaux d'eau potable initiés par le projet AEPA/Kindu. <ul style="list-style-type: none"> - Construction de nouveaux réseaux - Consolidation du mode de gestion des réseaux par les ASUREP - Actions pour l'hygiène et l'assainissement
Objectif global	Les conditions de vie des populations rurales du Maniema et péri-urbaines de Kindu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement
Objectif spécifique	L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les Cités de Kaïlo et de Lokandu en Territoire de Kaïlo ainsi que dans les quartiers périphériques de la Ville de Kindu.
Résultats	<p>R.1. La consolidation et la construction des systèmes d'eau potable dans la province du Maniema sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées</p> <p>R.2. La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP</p> <p>R.3. Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées</p> <p>R.4. Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrages et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées</p>

¹ A l'occasion de la Réunion Spéciale du Comité de Partenaires il a été décidé de ne pas établir des fiches d'identification. Pour cette raison il n'y a pas de fiches analytiques initiales.

2.2 Sud Kivu

Titre de l'intervention	Projet d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la province du Sud Kivu (PROGEAU – Sud Kivu)
N° d'intervention DGD
Code Navision CTB	RDC 16 201 11
Institution partenaire	Gouvernement provincial du Sud Kivu
Durée de la Convention Spécifique	48 mois
Durée de l'intervention	36 mois
Date de début de l'intervention	2016
Contribution du pays partenaire	En nature
Contribution belge	2.100.000 euros
Secteur (codes CAD)	14030 - Basic drinking water supply and basic sanitation
Brève description de l'intervention	Parachèvement des travaux entrepris aux quatre réseaux d'eau potable initiés par le projet AEPA / Sud Kivu, et consolidation de leur mode de gestion, notamment par des ASUREP.
Objectif global	Les conditions de vie des populations rurales du Sud-Kivu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement
Objectif spécifique	L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les 8 réseaux d'alimentation en eau potables ciblés dans la province du Sud Kivu
Résultats	<p>R.1. Des systèmes d'eau potable dans la province du Sud Kivu sont réhabilités selon les règles de l'art et avec des technologies appropriées</p> <p>R.2. La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP</p> <p>R.3. Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées dans la zone couverte par le projet.</p> <p>R4 : Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrages et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées</p>

2.3 Mbuji-Mayi

Titre de l'intervention	Projet d'extension et de consolidation de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement dans la Ville de Mbuji-Mayi, Province du Kasai Oriental (PROGEAU - Mbuji-Mayi)
N° d'intervention DGD	3017547
Code Navision CTB	RDC 16 202 11
Institution partenaire	Gouvernement provincial du Kasai Oriental
Durée de la Convention Spécifique	72 mois
Durée de l'intervention	60 mois
Date de début de l'intervention	2016
Contribution du pays partenaire	NA
Contribution belge	6.150.000 euros
Secteur (codes CAD)	21040 – Infrastructure de base, sous-secteur de l'Alimentation en Eau potable et de l'Assainissement
Brève description de l'intervention	Phase de parachèvement des travaux de mise en œuvre des réseaux d'eau potable présentement secs initiés par le projet WF Mbuji-Mayi. Réhabilitation et amélioration technique des réseaux existants opérationnels Consolidation du mode de gestion des réseaux par les ASUREP Actions pour l'hygiène et l'assainissement
Objectif global	Les conditions de vie des populations péri urbaines de Mbuji-Mayi sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement
Objectif spécifique	L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les quartiers périphériques de la Ville de Mbuji-Mayi.
Résultats	R.1. La consolidation, l'amélioration technique et le parachèvement des systèmes d'eau potable dans la Ville de Mbuji-Mayi sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées R.2. La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP R.3. Les pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement sont améliorées R.4. Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées

3 CONTEXTE SECTORIEL

3.1 Référence à la politique nationale du pays partenaire

Voir DTF.

3.2 Analyse du cadre institutionnel du secteur

Voir DTF.

3.3 Analyse de la stratégie belge dans le secteur et des expériences opérationnelles

Voir DTF.

3.4 Analyse des principales leçons récoltées.

3.4.1 Projets 'Eau'

La longue expérience de la CTB dans le domaine de l'eau potable a démontré que les Associations des Usagers des Réseaux d'Eau Potable (ASUREP) sont des structures viables et reconnues dans l'approvisionnement en eau des populations. En outre les ASUREP ont été inscrites dans la dernière loi sur l'eau promulguée en décembre 2015. Les différents projets EAU (financés par la Belgique et par d'autres bailleurs) ont montré de très bons résultats au niveau de Kinshasa et du Bas Congo mais à l'intérieur du pays (les trois zones inscrites dans les présents projets) les résultats auraient pu être meilleurs contraints soit par des problèmes techniques (mobilisation des foreurs habilités), soit par des problèmes logistiques ou d'acheminement, soit par des budgets non suffisants, soit par des erreurs humaines et aussi par un prolongement du temps des activités ne permettant pas le prolongement de l'appui par une expertise internationale.

De fait, pour les trois projets, l'éloignement et le manque de compétences locales est un frein à la bonne exécution des activités et sous activités. Que cela soit dans les travaux ou dans la logistique ou encore dans la mise en place d'une équipe de projet.

De plus, pour les activités d'amélioration de la gestion des points d'eau, de mobilisation des bénéficiaires, ainsi que pour effectuer des formations de qualité, peu d'ONGs sont enclins à aller dans les zones définies par les projets EAU ; de plus compte tenu de l'éloignement, la mobilisation des ressources (humaines et matérielles) sont onéreuses.

3.4.2 Sud Kivu

Au niveau du Sud Kivu, il a été décidé lors de la formulation de ne pas faire / réparer les réseaux de l'île d'Idjwi car au vue des expériences du projets antérieurs et corroboré par le travail d'analyse fait dans le cadre de la formulation du projet, le territoire d'Idjwi a la particularité d'avoir des sources en eau importante (île sur le lac Kivu) et avec une qualité moyenne (peu de pollution de ces eaux de surfaces) et d'être dans un développement socio-économique très faible, ne permettant pas d'accéder à un système monétaire pour une partie importante de la population dont la viabilité des ASUREPs a besoin.

Il convient donc au vue de ces particularités d'apporter à la population les réponses appropriées à l'accès à l'eau potable. Celle-ci sera en effet toujours encline à utiliser l'eau du lac plutôt que de contribuer financièrement à la maintenance et la gestion de réseaux d'eau. La durabilité des ouvrages n'étant pas assurée, les réparations de réseaux ne seront donc pas effectuées.

Par contre un appui à la population sera fourni via des formations de sensibilisation. Elles porteront notamment sur l'hygiène et la conservation de l'eau.

3.4.3 Mbuji-Mayi

L'approvisionnement en eau de la ville (zone péri urbaine) via les eaux souterraines est problématique car nous nous trouvons dans une zone Karstique qui demande une très haute technicité dans la méthode de forages.

Aucune des entreprises (ou organisations parapublics) qui ont effectués les forages précédents ont la technicité, l'expertise mais aussi le matériel. Il convient donc comme précisé dans le DTF d'essayer de capter l'attention des foreurs qualifiés pour proposer leurs services dans le cadre de ce projet. Ceci est actuellement possible dû principalement à une diminution d'activité dans le secteur minier (principalement au Katanga et en Zambie). C'est donc un avantage conjoncturel dont il faut en profiter actuellement. Un retard important dans la mise en œuvre de ce projet peut dès lors être préjudiciable pour l'atteinte des résultats.

3.4.4 Kindu

Le projet outre le fait qu'il se trouve éloigné de la capitale ne pose pas particulièrement de problèmes de mise en œuvre ; de fait le non complétion des infrastructures est dû principalement au manque de financement à la base du projet. Une des contraintes à maîtriser est sans nul doute les difficultés logistiques et de mobilisations des ressources (humaines, de services et de travaux)

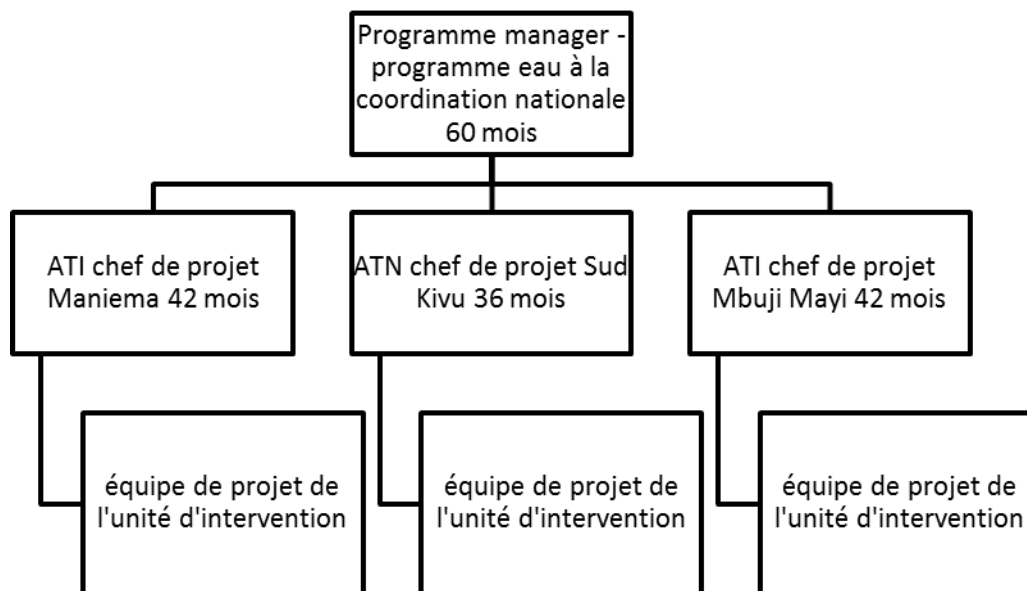
3.5 Analyse de la mobilisation des ressources humaines

La mobilisation et la rétention des ressources humaines internationales et nationales de qualité à temps et pendant toute la durée du projet sera un des risques majeurs de ce projet.

Il a été donc décidé de mettre les ressources nécessaires au niveau des projets afin de consolider les activités suivant une planification réaliste.

L'expérience des précédents projets montre que ce fut une des raisons de la non atteinte des résultats qu'il faut maintenant corriger.

Un set up a donc été élaboré comme ci-dessous permettant de mobiliser un programme manager et 3 assistants techniques – chefs de projet (1 national et 2 internationaux). Le programme manager, international, servant de coordinateur et de coach des 3 projets (principalement les chefs de projet) :



Ce set up permet de minimiser les risques dû à une vacance de poste ; le coordinateur pouvant effectuer un remplacement d'un des chefs de projet ou assurant un monitoring plus proche du projet

4 ETUDES ADDITIONNELLES

Une étude comparative pour alimenter en eau potable les réseaux de Mbuji - Mayi a été effectuée par un bureau d'études spécialisé dans l'hydrogéologie. Cette étude avait pour but d'identifier les éléments techniques, financiers et autres pour sélectionner la meilleure option d'un point de vue technique, financier, opérationnel pour alimenter en eau potable l'ensemble des réseaux d'eau construits existant.

Les actions principales étaient :

- Fournir toute l'expertise technique nécessaire à l'étude des possibilités d'approvisionnement en eau des réseaux non-alimentés
- Analyser et comparer les différentes options existantes (eau souterraine via des nouveaux puits, eau de surface de la rivière Muya, interconnexion avec les nouvelles conduites de gros diamètre de la REGIDESO)
- Définir pour chaque option, les avantages, les inconvénients, les risques liés et les mesures de mitigation possible
- Estimer le coût de réalisation et d'exploitation (sur 5 et 10 ans) de chacune des options

L'étude a été complétée avec un deuxième volet pour :

- Consolider la méthode de base initialement prévue et les variantes suggérées par les différentes entreprises de forage rencontrées. L'objectif était d'intégrer les variantes d'exécution suggérées pour élargir le plus possible le nombre d'entreprises susceptibles de répondre à l'appel d'offre (et ne pas fermer techniquement le CSC).
- Décrire les objectifs de la campagne de forage ainsi que les obligations de résultats minimales pour l'exécution des forages dans les « morts-terrain » superficiels et les calcaires aquifères tant pour les forages de reconnaissance que de production
- Traduire les différentes variantes en termes de prescriptions techniques minimales pour chacune d'entre elles.
- Décrire les obligations de moyen à mettre en œuvre (prescriptions techniques de tout le matériel) vu les exigences de mobilisation (problème de logistique sur Mbuji-Mayi).
- Décrire et quantifier tous les postes du bordereau de prix pour toutes les variantes (y compris les prescriptions techniques de toutes les fournitures de consommable).
- Ajuster les prescriptions techniques du CSC aux exigences des marchés publics, la question de la prise de risque sur les frais de mobilisation ainsi que sur l'achat, la fourniture et la mise en œuvre des tubages de stabilisation et cela pour les différentes variantes envisagées. En effet selon les variantes de forage, les types de tubages sont différents.

Le choix technique pour l'alimentation en eau potable à Mbuji-Mayi est basé sur les recommandations de cette étude. Sur base des recommandations mentionnées dans le rapport des mesures accompagnantes seront prévues dans les documents d'appel d'offres afin d'encourager les entreprises d'introduire une offre et de permettre la mise en œuvre du projet

5 DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

Voir dossier ci-joint.

6 ANALYSE DES RISQUES

Voir Dossier Technique et Financier ci-joint

6.1 Risques supplémentaires critiques non contenus dans le DTF

Risques	Niveau de risques	Probabilité	Mesures d'atténuation
Non-affectation de RH internationales et nationales au niveau des 3 zones/provinces.	haute	moyenne	<p>Trouver les bonnes ressources humaines, dont la motivation importe plus que les compétences pointues.</p> <p>Coaching par le programme manager.</p> <p>Installation des Chef de projet internationaux de manière optimale.</p> <p>Appliquer des mesures spécifiques pour faciliter la vie dans des zones très isolés tant géographiquement mais aussi socialement.</p>
Non attribution du marché public de forages Mbuji-Mayi	critique	moyenne	<p>Le MP forage est en cours de rédaction ; minimisation des risques</p> <p>Situation <u>actuelle</u> propice afin d'avoir des soumissionnaires de qualité</p> <p>Ce MP se traduit en anglais et diffusé dans les pays anglophones limitrophes.</p>
Pas de budget disponible pour un dépassement des délais d'exécution du projet.	critique	moyenne	<p>Les planifications des 3 projets sont réalistes mais un retard en cascade est possible. Le budget actuel ne permet pas un prolongement substantiel des ressources humaines des projets.</p> <p>Un suivi particulier sera demandé à la représentation de la CTB pour anticiper toute cause de retard et de la résoudre sans délais.</p>

7 LISTE ANNEXES

7.1 annexe 1 : PV du SMCL Restitution technique 29 septembre 2016



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU MANIEMA
PROGEAU MANIEMA /KINDU RDC1418811**

**COMITE DE PILOTAGE - COPIL
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE VALIDATION DU DTF**

Le Dossier Technique et Financier (DTF) du PROGEAU MANIEMA/KINDU, joint en annexe du présent Procès-verbal, a été soumis à l'approbation des membres du Comité de Pilotage qui ont émis les avis suivants :

L'objectif global du PROGEAU MANIEMA/KINDU se décline ainsi : « les conditions de vie des populations rurales du Maniema et péri urbaines de Kindu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement ».

Quant à l'objectif spécifique, il est formulé de la manière suivante : « l'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les Cités de Kaïlo et de Lokandu en Territoire de Kaïlo ainsi que dans les quartiers périphériques de la Ville de Kindu».

La contribution belge au PROGEAU MANIEMA/KINDU s'élève à un montant de 5,75 millions d'euros issus du PIC 2014-2015. Ce montant couvre l'ensemble des activités du projet ainsi que l'encadrement et le suivi du projet assuré par la CTB Kinshasa et Siège.

La contribution de la République Démocratique du Congo comprend la prise en charge de l'ensemble des taxes, la mise à disposition du PROGEAU MANIEMA/KINDU des locaux susceptibles d'accueillir l'équipe du projet à Kindu et à Kinshasa. Si un rafraichissement ou une mise à niveau des locaux s'avère nécessaire, la contribution belge sera utilisée.

A Kinshasa les anciens bureaux de l'UCAG MINIDER avec leurs équipements et véhicules de service seront mis à la disposition du Coordinateur des projets Eau et de son adjoint.

La contribution congolaise est également constituée par les salaires et autres avantages versés au personnel collaborant avec le PROGEAU MANIEMA/KINDU au niveau national et provincial et dans les territoires de concentration et par la mise à disposition à titre gracieux et définitif au profit des structures de gestion (ASUREP) de tous les terrains nécessaires à la construction et à la gestion des infrastructures des réseaux (captages, pompes, réservoirs, conduites, BF, bâtiments d'exploitation, etc. ...)

[Handwritten signatures and initials in blue ink]



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU MANIEMA
PROGEAU MANIEMA /KINDU RDC1418811**

La partie RD congolaise s'engage à couvrir les frais et compensations qui entrent dans le cadre d'expropriations nécessaires pour assurer le bon déroulement du projet.

La Convention Spécifique porte sur une durée de 72 mois, à compter de la date de signature de celle-ci.

L'exécution de l'intervention est prévue pour une période de 60 mois y compris le démarrage et la clôture.

La version finale du DTF donne une approche cohérente avec les besoins d'améliorer l'accès durable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans le Maniema et permet une mobilisation d'intérêt d'autres bailleurs à cause de sa logique de gestion communautaire et professionnelle des ressources en eau.

La version finale du DTF est conforme aux termes de référence de la formulation.

Le DTF est le résultat des efforts conjoints des partenaires congolais et belges impliqués dans la formulation.

Le Président du COPIL ayant rappelé que l'eau est une matière qui revient aux provinces a insisté sur la nécessaire appropriation de cette intervention par les autorités provinciales.

Après une présentation des points saillants contenus dans le DTF et des échanges sur quelques points d'attention, les participants à la réunion du COPIL souhaitent :

- que les risques liés à l'enclavement du Maniema par rapport aux marchés publics soient bien identifiés et correctement pris en compte par la cellule Marchés publics ;
- que les travaux démarrent par l'achèvement des ouvrages inachevés ;
- qu'afin d'assurer une bonne durabilité le lien entre le projet et le bureau provincial soit bien ancré et que l'appropriation par les acteurs provinciaux soient effective ;
- que la certification légale de la qualité de l'eau fournie par les réseaux soit assurée (OCC);
- que les autorités provinciales prennent les mesures adéquates pour sécuriser les terrains nécessaires à l'installation des captages et des réseaux.
- que le cadre institutionnel et l'ancrage au niveau du Ministère du Développement Rural figure clairement dans le DTF dont au point 2.3. ainsi que les CNAEHA et les CPAEHA.

2



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU MANIEMA
PROGEAU MANIEMA /KINDU RDC1418811**

Les membres du COPIL ont validé le DTF moyennant la prise en compte des observations précédentes.

Commencée à 10 h 10', la réunion du COPIL de validation du DTF a pris fin à 12 h 30' dans une ambiance de parfaite cordialité.

Fait à Kinshasa, le 29 septembre 2016.

Les membres du COPIL :

Le Secrétaire Général au
Développement Rural et
Président du COPIL

Monsieur Abel Léon KALAMBAYI
Secrétaire Général

Le Représentant du Gouverneur
de la Province du Maniema

Maître Jérôme BIKENGE MUSIMBI
Vice – Gouverneur de province

Le Représentant du Ministère du
Plan & Révolution de la
Modernité

Monsieur Herman KAKULE MUKULULUKI
Directeur

Le Représentant du Ministère
des Affaires Etrangères et
Coopération Internationale

**Monsieur Alain Gervais MASSAMBA
MAKILA**
Chef de Division Europe

Le Représentant de l'Agence
Belge au Développement – CTB

Monsieur Paul VAN IMPE
Représentant Résident de la CTB

Le Représentant de l'Ambassade
de Belgique

Monsieur Guy BOREUX
Attaché



CTB RD CONGO

Liste de Présence
Réunion du Comité de Pilotage de validation DTF Programme EAU Kindu
du 29 septembre 2016

N° ord.	Noms et Post-Noms	Titre	Adresse E-Mail	Téléphone	Signature
1	Abel Léon KAHAMAYI	SG/DEV A.	abelleon.kahamay@yopmail.com	099954450	
2	Aloïs Gervais NASSIMISA	CD/COS. INION	alouisnassimisa@yopmail.com	0915183154	
3	BY KENGÉ JUSTICE BAYENI	Gouverneur / BIA	bykeng@yopmail.com	0988907094	
4	Aole Gohé				
5	NISANDA BIKUBA PAPAY	Conseiller au Cabinet du Gouverneur / MIRA	nisanda.papay@yopmail.com	0815060521	
6	BORGEX BOY	Attache coopération A-sonco-BE	boy.borgex@diplomatie.be	021170177	
7	JONCKERS DANIEL	Chargé de Programme CTB.	daniel.jonckers@ctb.org	081.707099	
8	Herman KALUKE NUKUKUKU	Directeur / Plan	herman.kaluke@yopmail.com	0815790305	
9	YNI IPIPE PAUL	Resley CTB	yni.ipe@ctb.org		
10	ANTOINE MEU	AFN / CTB	antoine.meu@ctb.org	099844465	
11					
12					
13					



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU SUD KIVU
PROGEAU SUD KIVU RDC 1620111**

**COMITE DE PILOTAGE - COPIL
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE VALIDATION DU DTF**

Le Dossier Technique et Financier (DTF) du PROGEAU SUD KIVU, joint en annexe du présent Procès-verbal, a été soumis à l'approbation des membres du Comité de Pilotage qui ont émis les avis suivants :

L'objectif global du PROGEAU SUD KIVU se décline ainsi : « les conditions de vie des populations rurales de la province du Sud Kivu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement ».

Quant à l'objectif spécifique, il est formulé de la manière suivante : « l'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les réseaux d'alimentation en eau potable dans la province du Sud Kivu ».

La contribution belge au PROGEAU SUD KIVU s'élève à un montant de 2,1 millions d'euros issus du PIC 2014-2015. Ce montant couvre l'ensemble des activités du projet ainsi que l'encadrement et le suivi du projet assuré par la CTB Kinshasa et Siège.

La contribution de la République Démocratique du Congo comprend la prise en charge de l'ensemble des taxes, la mise à disposition du PROGEAU SUD KIVU des locaux susceptibles d'accueillir l'équipe du projet à Bukavu et à Kinshasa. Si un rafraichissement ou une mise à niveau des locaux s'avère nécessaire, la contribution belge sera utilisée.

A Kinshasa les anciens bureaux de l'UCAG MINIDER avec leurs équipements et véhicules de service seront mis à la disposition du Coordinateur des projets Eau et de son adjoint.

La contribution congolaise est également constituée par les salaires et autres avantages versés au personnel collaborant avec le PROGEAU SUD KIVU au niveau national et provincial et dans les territoires de concentration et par la mise à disposition à titre gracieux et définitif au profit des structures de gestion (ASUREP) de tous les terrains nécessaires à la construction et à la gestion des infrastructures des réseaux (captages, pompes, réservoirs, conduites, BF, bâtiments d'exploitation, etc. ...)

La partie RD congolaise s'engage à couvrir les frais et compensations qui entrent dans le cadre d'expropriations nécessaires pour assurer le bon déroulement du projet.

(Handwritten signatures)

(Handwritten signature) 1



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU SUD KIVU
PROGEAU SUD KIVU RDC 1620111**

La Convention Spécifique porte sur une durée de 48 mois, à compter de la date de signature de celle-ci.

L'exécution de l'intervention est prévue pour une période de 36 mois y compris le démarrage et la clôture.

La version finale du DTF donne une approche cohérente avec les besoins d'améliorer l'accès durable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans le Sud Kivu et permet une mobilisation d'intérêt d'autres bailleurs à cause de sa logique de gestion communautaire et professionnelle des ressources en eau.

La version finale du DTF est conforme aux termes de référence de la formulation.

Le DTF est le résultat des efforts conjoints des partenaires congolais et belges impliqués dans la formulation.

Le Président du COPIL ayant rappelé que l'eau est une matière qui revient aux provinces a insisté sur la nécessaire appropriation de cette intervention par les autorités provinciales.

Après une présentation des points saillants contenus dans le DTF et des échanges sur quelques points d'attention, les participants à la réunion du COPIL souhaitent :

- que le budget présenté à la page 25 (2.602.891 EUR) soit corrigé afin de correspondre au budget correct présenté à la page 47 ;
- qu'une attention particulière soit accordée aux questions foncières et que les autorités provinciales prennent les mesures adéquates pour sécuriser les terrains nécessaires à l'installation des captages et des réseaux.
- que le projet accorde de l'attention aux actions à mener dans l'île d'Idjwi afin de ne pas donner une impression d'abandon. Des études poussées seront réalisées afin de prendre en compte les réalités insulaires, les possibilités techniques et la rentabilité des réseaux dans l'île.
- que la certification légale de la qualité de l'eau fournie par les réseaux soit assurée (OCC);
- que le cadre institutionnel et l'ancrage au niveau du Ministère du Développement Rural figure clairement dans le DTF dont au point 2.3. ainsi que les CNAEHA et les CPAEHA.
- que soit instauré par les autorités provinciales un dialogue social devant amener la population à payer le service de l'eau.



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE D'ASSAINISSEMENT DANS LA
PROVINCE DU SUD KIVU
PROGEAU SUD KIVU RDC 1620111**

Les membres du COPIL ont validé le DTF moyennant la prise en compte des observations précédentes :

Commencée à 10 h 10', la réunion du COPIL de validation du DTF a pris fin à 12 h 30' dans une ambiance de parfaite cordialité.

Fait à Kinshasa, le 29 septembre 2016.

Les membres du COPIL :

Le Secrétaire Général au Développement Rural et Président du COPIL	Monsieur Abel Léon KALAMBAYI Secrétaire Général	
Le Représentant du Gouverneur de la Province du Sud Kivu	Adolphe BIZIMUNGU DOLI Ministre provincial de la Reconstruction, des Infrastructures, des TP, de l'Energie et des Ressources hydrauliques	
Le Représentant du Ministère du Plan & Révolution de la Modernité	Monsieur Herman KAKULE MUKULULUKI Directeur	
Le Représentant du Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale	Monsieur Alain Gervais MASSAMBA MAKILA Chef de Division Europe	
Le Représentant de l'Agence Belge au Développement – CTB	Monsieur Paul VAN IMPE Représentant Résident de la CTB	
Le Représentant de l'Ambassade de Belgique	Monsieur Guy BOREUX Attaché	

5

3



CTB RD CONGO

Liste de Présence
Réunion du Comité de Pilotage de validation DTF Programme EAU Bukavu
du 29 septembre 2016

N° ord.	Noms et Post-Noms	Titre	Adresse E-Mail	Téléphone	Signature
1	Abel Jean KALAHBAYI	SG/Dev.R.	abeljean.kalahbayi@ctb.org	0999934650	
2	Alain LUMBU NASSERANG	C.A / Coord. BATE	alainlumbu@ctb.org	0815189197	
3	Adolphe BIZIMUNGU DELI	Ministre PROV ITPR, Energie	adolphisbizimungu@ctb.org	08752097	
4	BILL BASHIRI MUHASANA	Expert du Système de Représentation/KV	billbashiri@ctb.org	081839270	
5	BOREUX GUY	17 Hoch. Ambassade BE	guy.boreux@ctb.org	080337318	
6	JONCKERS Damien.	Chargé de Programme E.T.B.	damiou.jonckers@ctb.org	081.70.70.999	
7	Harma KAKULE MUKALUKU	DIRECTEUR/PLAN	harmakakule@ctb.org	0815770205	
8	VAH IHPE PAUL	Res Rep C7K	paulvahnipe@ctb.org		
9	ANTUINE MESU	A.T.N/CTB	antoinemesu@ctb.org	099241985	
10					
11					
12					
13					



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA
VILLE DE MBUJI MAYI
PROGEAU MBUJI MAYI RDC 1620211**

**COMITE DE PILOTAGE - COPIL
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE VALIDATION DU DTF**

Le Dossier Technique et Financier (DTF) du PROGEAU MBUJI MAYI, joint en annexe du présent Procès-verbal, a été soumis à l'approbation des membres du Comité de Pilotage qui ont émis les avis suivants :

L'objectif global du PROGEAU MBUJI MAYI se décline ainsi : « les conditions de vie des populations péri urbaines de la Ville de Mbuji Mayi sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement ».

Quant à l'objectif spécifique, il est formulé de la manière suivante : « l'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les quartiers périphériques de la Ville de Mbuji Mayi, dans la province du Kasai Oriental ».

La contribution belge au PROGEAU MBUJI MAYI s'élève à un montant de 6,15 millions d'euros issus du PIC 2014-2015. Ce montant couvre l'ensemble des activités du projet ainsi que l'encadrement et le suivi du projet assuré par la CTB Kinshasa et Siège.

La contribution de la République Démocratique du Congo comprend la prise en charge de l'ensemble des taxes, la mise à disposition du PROGEAU MBUJI MAYI des locaux susceptibles d'accueillir l'équipe du projet à Mbuji Mayi et à Kinshasa. Si un rafraichissement ou une mise à niveau des locaux s'avère nécessaire, la contribution belge sera utilisée.

A Kinshasa les anciens bureaux de l'UCAG MINIDER avec leurs équipements et véhicules de service seront mis à la disposition du Coordinateur des projets Eau et de son adjoint.

La contribution congolaise est également constituée par les salaires et autres avantages versés au personnel collaborant avec le PROGEAU MBUJI MAYI au niveau national et provincial et dans les territoires de concentration et par la mise à disposition à titre gracieux et définitif au profit des structures de gestion (ASUREP) de tous les terrains nécessaires à la construction et à la gestion des infrastructures des réseaux (captages, pompages, réservoirs, conduites, BF, bâtiments d'exploitation, etc. ...)

La partie RD congolaise s'engage à couvrir les frais et compensations qui entrent dans le cadre d'expropriations nécessaires pour assurer le bon déroulement du projet.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA
VILLE DE MBUJI MAYI
PROGEAU MBUJI MAYI RDC 1620211**

La Convention Spécifique porte sur une durée de 72 mois, à compter de la date de signature de celle-ci.

L'exécution de l'intervention est prévue pour une période de 60 mois y compris le démarrage et la clôture.

La version finale du DTF donne une approche cohérente avec les besoins d'améliorer l'accès durable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans la Ville de Mbuji Mayi et permet une mobilisation d'intérêt d'autres bailleurs à cause de sa logique de gestion communautaire et professionnelle des ressources en eau.

La version finale du DTF est conforme aux termes de référence de la formulation.
Le DTF est le résultat des efforts conjoints des partenaires congolais et belges impliqués dans la formulation.

Le Président du COPIL ayant rappelé que l'eau est une matière qui revient aux provinces a insisté sur la nécessaire appropriation de cette intervention par les acteurs provinciaux.

Après une présentation des points saillants contenus dans le DTF et des échanges sur quelques points d'attention, les participants à la réunion du COPIL souhaitent :

- qu'à la page 66, le PIC de référence soit corrigé (2014 – 2015) ;
- qu'une grande attention soit accordée au moment de la passation des marchés à la qualité et au savoir-faire des entreprises et à la qualité du matériel ;
- que le risque d'avoir des appels d'offres infructueux soit pris en compte et que des solutions alternatives soient étudiées et mentionnées dans le DTF (possibilité d'ouvrir les marchés à l'international, inter connexions des réseaux d'eau potable) ;
- mentionner dans le DTF (résumé) que l'origine du financement du projet précédent (Water Facility) n'était pas la Belgique.
- que la formation, l'appui et l'accompagnement des ASUREP soient soutenus afin de s'assurer d'une bonne gestion des réseaux par ces associations et de garantir la durabilité ;
- que les possibilités de recourir à des systèmes solaires et systèmes hybrides soient correctement étudiées et le cas échéant soient privilégiées de manière à diminuer les coûts d'exploitation des réseaux. Un recours au Programme d'Etudes et d'Expertises est à envisager ;
- que le chronogramme prévu soit bien respecté ;

2



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA
VILLE DE MBUJI MAYI
PROGEAU MBUJI MAYI RDC 1620211**

- que la certification légale de la qualité de l'eau fournie par les réseaux soit assurée (OCC) ;
- que les autorités provinciales prennent les mesures adéquates pour sécuriser les terrains nécessaires à l'installation des captages et des réseaux ;
- que la composition du COPIL soit harmonisée avec celles des deux autres projets.
- que le cadre institutionnel et l'ancrage au niveau du Ministère du Développement Rural figure clairement dans le DTF dont au point 2.3, ainsi que les CNAEHA et les CPAEHA.

Les membres du COPIL ont validé le DTF moyennant la prise en compte des observations précédentes :

Commencée à 10 h 10', la réunion du COPIL de validation du DTF a pris fin à 12 h 30' dans une ambiance de parfaite cordialité.

Fait à Kinshasa, le 29 septembre 2016.

Les membres du COPIL :

Le Secrétaire Général au Développement Rural et Président du COPIL	Monsieur Abel Léon KALAMBAYI Secrétaire Général 
Le Représentant de SEM le Gouverneur de la Province du Kasaï Oriental	Hippolyte MUTOMBO Ministre provincial 
Le Représentant du Ministère du Plan & Révolution de la Modernité	Monsieur Herman KAKULE MUKULULUKI Directeur 



CTB RD CONGO



**PROJET D'EXTENSION ET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA
VILLE DE MBUJI MAYI
PROGEAU MBUJI MAYI RDC 1620211**

Le Représentant du Ministère
des Affaires Etrangères et
Coopération Internationale

**Monsieur Alain Gervais MASSAMBA
MAKILA**
Chef de Division Europe

Le Représentant de l'Agence
Belge au Développement – CTB

Monsieur Paul VAN IMPE
Représentant Résident de la CTB

Le Représentant de l'Ambassade
de Belgique

Monsieur Guy BOREUX
Attaché



CTB RD CONGO

Liste de Présence

Réunion du Comité de Pilotage de validation DTF Programme EAU Kassali-Oriental
du 29 septembre 2016

N° ord.	Noms et Post-Noms	Titre	Adresse E-Mail	Téléphone	Signature
1	Abelion KALANBAY	SG / J.E.V. R.	abelion.kalanbay@ctb.org	099934450	
2	Abelion DASSANBA BOREUR Guy	CD / Coord. INRA A 700	abelion.dassanba@ctb.org	0915193193	
3	SONCKERS Damien	Coord. de Programme CTB	damien.sonckers@ctb.org	087910711	
4	KAROLE MUKULUKI	Directeur / PAPA	karole.mukuluki@ctb.org	0817070999	
5	HYPOLYTE Mutombo	Hygiène Pias So Coeur Néer du Kassali Oriental	hypolyte.mutombo@ctb.org	0812095063	
6	VAN WIPE PAUL	Antoine MESSU	van.wipe@ctb.org	0998441085	
7	ANTOINE MESSU		antoine.messu@ctb.org		
8					
9					
10					
11					
12					
13					